Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213501968-20261106-03_11_2023_10-DE

Ville de MORDELLES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, **le 03 novembre 2026** à 20h, le Conseil Municipal de la ville de MORDELLES s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de **Mme Armelle BILLARD,** Maire, en session ordinaire, après avoir été convoqué conformément à l'article L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales**.**

PRÉSENTS : Mme BILLARD, M. BROUARD, Mme GUILLEMOT, M. BOTREL, Mme DESMAS, M. BRIMER, M. LE TURNIER, M. NOZAY, M. JAUMARD, M. BERTHELOT, Mme MESDON, M. NIZAN, M. FOUCHER, Mme GÖTZ-OVA, M. KERMORVANT, Mme RENAULT WASSE, Mme MATEO (arrivée à 20h07), M. ALIM, Mme FINAS, M. PIANTINO, Mme LE DOARE, M. GRZESKOWIAK

POUVOIRS :
Mme ECKERN à Mme GUILLEMOT
Mme HERVIAULT à Mme RENAULT-WASSE
M. LEBRETON à M. LE TURNIER
Mme DAUVERGNE à Mme GÖTZ-OVA
Mme LE HENANFF à M. BRIMER

ABSENTE : Mme CORMENIER

Mme Rozenn FINAS, désignée à mains levées, prend place au bureau en qualité de secrétaire.

Le Conseil Municipal constate que les dispositions législatives concernant la convocation en date du **28 octobre 2026** ainsi que la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été respectées.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2025 DE RENNES METROPOLE 03-11-2026-10

Rapporteure : M. Desmas

Le rapport annuel d'activités et de développement durable permet de répondre à deux obligations posées à Rennes Métropole et qui relèvent de démarches très liées :

- Le rapport d'activités permet de rendre compte de l'activité annuelle de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale aux élus des communes-membres ;
- Depuis la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, "le rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable" permet de rendre compte des engagements et actions en matière de développement durable.

L'édition 2025 du rapport d'activités et de développement durable de Rennes Métropole met en avant les principales actions de l'année. Il apporte un éclairage spécifique sur deux enjeux majeurs : la transition écologique et la participation des acteurs et des habitants. Il présente les actions menées par la commune de Mordelles dans ce cadre, au cours de l'année 2025.

Le rapport d'activité est accessible sur le site Internet de Rennes Métropole.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 035-213501968-20261106-03_11_2023_10-DE

Le Conseil Municipal :
- Prend acte de la présentation du rapport d'activités et de développement durable pour 2025 de Rennes Métropole.

La Maire,

MAIRIE DE MORDELLES
(I.-&-V.)

Armelle BILLARD

La Secrétaire de séance,

Rozenn FINAS